

La CSS consolide sa position de leader

1 766 988

Nombre d'assurés

Fin 2014, le nombre de personnes assurées auprès du Groupe CSS s'élevait à presque 1,767 million.

14 200

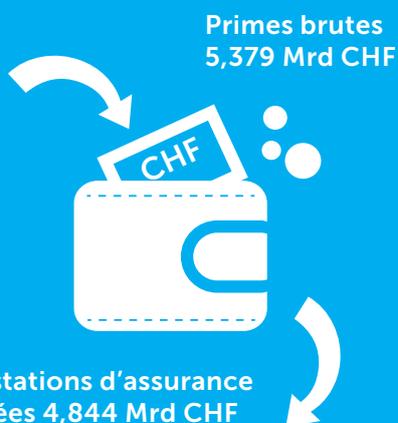
Nouveaux assurés

La CSS a pu à nouveau augmenter son nombre d'assurés en 2014. Elle consolide avec ses 14 200 nouveaux assurés sa position de leader sur le marché.

77.6

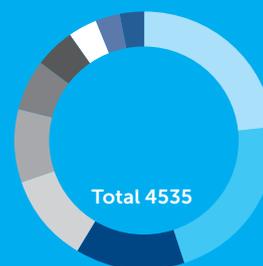
Bénéfice en millions de francs

Avec un excédent de 77.6 millions de francs, le Groupe CSS demeure financièrement stable.



En 2014, les primes brutes de la CSS ont augmenté de 2,5 pour cent pour atteindre un montant de près de 5.379 milliards de francs dont 4.844 milliards ont permis de payer les prestations d'assurance.

Prestations brutes par catégorie de coûts en mio CHF (AOS)



23,4%	Hôpital stationnaire
21,8%	Médecin ambulatoire
13,8%	Hôpital ambulatoire
11,1%	Médicaments pharmacie
9,0%	EMS/Spitex
6,4%	Médicaments médecin
5,0%	Laboratoire
3,5%	Autres prestations (chiropraticien, moyens auxiliaires)
3,0%	Médicaments hôpital ambulatoire
3,0%	Physiothérapie

Environ 60 pour cent des prestations d'assurance payées proviennent du domaine hospitalier stationnaire et ambulatoire ainsi que des médecins.

14 000 000

Factures

En 2014, la CSS a contrôlé 14 millions de factures. Il a été ainsi possible de réaliser de sensibles économies.

4,6

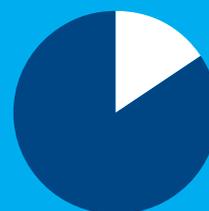
Frais d'administration (en %)

En 2014, la CSS a pu encore réduire ses frais d'administration. Ces derniers ont passé de 4,9 à 4,6 pour cent. Ainsi la CSS se situe nettement en dessous du taux de frais d'administration de la branche (5,2 pour cent).

3,1

Augmentation des coûts de prestations en %

Les coûts de prestations ont augmenté de 3,1 pour cent en 2014. Le ratio combiné, les charges d'assurance de même que les dépenses liées à l'exploitation d'assurance en relation avec le produit d'assurance s'élevait à 100,2 pour cent (année précédente: 98,6 pour cent).



15,6

Clients privés: part de marché en %

Concernant l'assurance obligatoire des soins, la part de marché de la CSS était de 15,6 pour cent env. en 2014.

Coûts par tête et canton en CHF



Assurés (par canton)

Coûts (par tête/canton) en CHF

